

Conseils importants

Nous vous encourageons à composter un maximum de déchets « verts » chez vous, et à retourner vos appareils usagers (radios, électroménagers, informatiques, piles, batteries, médicaments, PET, etc.) auprès de vos fournisseurs, c'est gratuit ! (Taxe anticipée que vous avez déjà payée en achetant votre bien).

Quelques exemples pour bien trier :

- Une table avec pieds métalliques et plateau en plastique :
 - Le pied va à la ferraille (déchets encombrants métalliques).
 - Le plateau aux encombrants non métalliques.
- Une fenêtre :
 - Le verre sera jeté dans la benne pour déchets inertes.
 - Le cadre dans la benne à bois ou encombrants non métalliques.
- Un parasol :
 - La toile va dans la benne pour les encombrants non métalliques.
 - Le châssis métallique va à la ferraille.

Effectuez de préférence ce démontage chez vous !

Déchets destinés au sac d'ordures ménagères

